

Jean Kiffer, Maire d'Amnéville

Bâtitseur d'Amnéville-les-Thermes et maire « le plus condamné de France »

by La Gazette - vendredi, août 12, 2011

<http://correspondances.fr/jean-kiffer-batitseur-damneville-les-thermes-maire-condamne-france/>

Bâtitseur d'Amnéville-les-Thermes et maire « le plus condamné de France »

Même ses détracteurs les plus résolus ont rendu hommage, le 11 août, à Jean Kiffer, maire d'Amnéville décédé à 75 ans des suites d'une crise cardiaque. Anticommuniste farouche, situé à la droite extrême de l'échiquier politique et grand bâtisseur, le « Docteur » achève ainsi 46 ans de mandat sans partage, au cours duquel cette ancienne commune sidérurgique s'est muée en un îlot de prospérité insolente.

Fondé au début des années 1980 grâce à l'exploitation de la source d'eau chaude du Pérotin, le pôle thermal d'Amnéville-les-Thermes (Moselle) se classe aujourd'hui au 6e rang national.

La commune n'a cessé d'enrichir le site touristique et thermal, devenu l'un des plus attractifs de la grande région Sarre-Lorraine-Luxembourg, avec une patinoire et une piscine olympique, une salle de spectacles de dimension nationale, deux centres thermoludiques, une patinoire, une piscine olympique, un golf et même une piste de ski indoor construite au long d'un ancien crassier.

Bienfaiteur d'Amnéville

Le complexe touristique et de loisirs aura créé quelque 2 500 emplois directs et indirects et placé Amnéville parmi les communes les plus riches de France, en proportion du nombre d'habitants.

Jean Kiffer ne manquait pas de comparer la réussite spectaculaire de son centre au magistral fiasco du parc des Schtroumpfs jouxtant Amnéville, où les pouvoirs publics engloutirent vainement quelque 720 millions de francs dans les années 80.

Guerre totale

Se proclamant non sans fierté « *maire le plus condamné de France* », l'ancien conseiller général de Moselle, qui fut également député apparenté RPR de 1986 à 1997, manifestait haut et fort son exécration des règlements administratifs, ses relations houleuses avec les communes voisines et la « *guerre totale* » déclarée aux syndicats au sein des instances représentatives municipales.

Condamné à un mois de prison ferme en mai 2011 par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir outragé le procureur de Metz, le maire se trouvait également en litige avec Force ouvrière, la CGT et le syndicat national des maîtres-nageurs-sauveteurs suite à son refus de réintégrer six salariés exclus du pôle thermal. Le bras de fer avait mobilisé 650 militants de la CGT venus manifester le 5 mai à Amnéville

contre les discriminations syndicales.

En début d'année, l'élu avait déclaré l'indépendance d'une improbable principauté de Stalheim –littéralement « *foyer de l'acier* » en allemand). Ce sécessionisme ne semble pas avoir contrarié l'extrême-droite. Selon Thierry Gourlot, président du Front national en Lorraine, Jean Kiffer avait promis son parrainage à Marine Le Pen à la prochaine présidentielle.